

Commission Sportive 89

PV n° 1 – Compte-rendu de la réunion du
Mardi 8 juillet 2008 à Auxerre à 19h30 (Maison des sports)

Membres présents : BOUDART Marie-Claude, DARLOT Jean-Pierre, LECOT Reynald, PIETE Eric, THELEMAQUE Didier

Membres excusés : DUPAS Lysiane, RIBACOURT Véronique, BERNARD Didier, BROUILLARD Sylvain, CAVELIER Jacky, CHAXEL Gilles

Invité présent : THEVENON Bernard

Invités excusés : CORNEZ Jean-Jacques, GAUCHER Patrice, GENETE Jean-Luc, TAFFINEAU Didier, VAUDET Lucien

1- ORGANISATION DE LA COMMISSION

En introduction, Didier THELEMAQUE, président, propose de nommer Eric PIETE, vice-président et Marie-Claude BOUDART, secrétaire ; proposition acceptée par les intéressés.

Le planning des réunions de la commission sera défini au mois de septembre.

Les membres présents rappellent que la communication est essentielle pour mener à bien le travail de la commission.

2- FEUILLES DE MARQUE

Le contrôle des feuilles de marque sera assuré par au moins trois membres présents qui se sont portés volontaires et qui pourront se déplacer dans les locaux du Comité départemental afin d'éviter les frais d'envoi : il s'agit de Marie-Claude BOUDART, Jean-Pierre DARLOT et Didier THELEMAQUE.

La prochaine réunion de la commission précisera le mode d'organisation.

3- RAPPEL DES REGLEMENTS

Planning des rencontres :

Après l'élaboration du planning annuel des championnats, aucun report de match ne peut avoir lieu sauf autorisation spécifique à demander au Comité départemental **au moins 15 jours** avant la date prévue du match.

De même, les matchs non joués de dernière minute doivent être signalés au Comité départemental par le club recevant et par le club visiteur au plus tard le lundi soir suivant.

Dans un souci d'harmonisation, les clubs voudront bien accomplir ces formalités en utilisant les formulaires spécifiques qui leur seront adressés par mail au mois de septembre avec les engagements.

Déroulement des rencontres :

Les résultats des matches du week-end doivent être saisis sur le site de la FFBB par le club recevant **au plus tard le lundi soir**. Si certains clubs ne disposent pas d'accès à Internet, ils doivent obligatoirement désigner un correspondant.

Les feuilles de marque seront transmises au comité départemental **avant le mercredi** suivant les rencontres du week-end.

L'attention que les clubs voudront bien apporter au respect de ces règles, garantira la fiabilité du classement des équipes ainsi que le bon fonctionnement de la vie sportive.

4- ORGANISATION DU PLANNING ANNUEL

Le calendrier des matches est en cours d'élaboration.

Dès connaissance du planning annuel, les clubs recevants veilleront à vérifier que le planning établi est compatible avec les disponibilités de leurs salles.

Il est rappelé que l'horaire fixé correspond au début de la rencontre : il est recommandé aux équipes de se présenter au moins 30 minutes avant.

5- FORMULAIRE

Sur proposition de Didier THELEMAQUE, le formulaire de match non joué sera réaménagé.

En effet, il semble que la présentation du formulaire actuel manque de lisibilité quant à la catégorie et à la rencontre concernée (désignation du match par un numéro non explicite).

Sur le nouveau formulaire, les clubs rempliront en toutes lettres le cadre réservé à la catégorie et à la rencontre.

6- QUESTIONS DIVERSES

Bernard THEVENON évoque le temps de jeu dans la catégorie Minimes : selon lui, le passage à 4x10 mn en championnat départemental est préjudiciable à certains joueurs débutants ou moins à l'aise dans le jeu.

Il pose la question de savoir s'il ne vaut pas mieux faire jouer 4x8 mn en première phase du championnat départemental et 4x10 mn uniquement en 2^{ème} phase pour la poule forte.

Didier THELEMAQUE propose de relayer la question lors de la prochaine réunion du Bureau qui se tiendra le 10 juillet 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion, commencée à 19H30, s'est terminée à 21H15.

Le Président,

La Secrétaire,

Didier THELEMAQUE

Marie-Claude BOUDART